

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N°2025/066/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,
- Considérant la nécessité de passer une convention de partenariat avec l'école maternelle Mélusine – 1, rue du Dr Fleming – 76260 Eu – pour quatre représentations scolaires du spectacle « *L'Élan de Suzie* » donnée par compagnie Les Nuits Claires qui se tiendront le vendredi 21 mars 2025 à 9h, 10h30, à 13h30 et à 15h à l'école.

DECIDE :

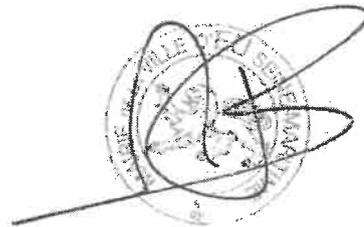
Article 1^{er} – Une convention de partenariat est signée avec l'école maternelle Mélusine – 1, rue du Dr Fleming – 76260 Eu – pour quatre représentations scolaires du spectacle « *L'Élan de Suzie* » donnée par compagnie Les Nuits Claires qui se tiendront le vendredi 21 mars 2025 à 9h, 10h30, à 13h30 et à 15h à l'école.

Article 2 – L'école Mélusine mettra à disposition 2 salles de l'école pour l'accueil du spectacle et autorisera les élèves de l'école Brocéliande et de l'IME La Busine à accéder aux 2 salles à l'occasion de 2 des 4 représentations.

Article 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 7 mars deux-mille-vingt-cinq

Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'EU,



Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

